



CH-3003 Berne, FBTT / BLW/bco

Destinataires selon  
la liste annexée

Référence/n° de dossier: 2013-11-13/88

Votre référence:

Spécialiste: bco

Berne, le 26 novembre 2013

### **Procédure d'audition relative à la révision partielle de l'ordonnance sur l'élevage**

Madame, Monsieur,

La révision partielle de l'ordonnance sur l'élevage du 31 octobre 2012 (OE; RS 916.310) vise, d'une part, à permettre que les contrôles sanitaires désormais effectués par les associations d'élevage bovin puissent être soutenus au moyen de contributions pour l'encouragement de l'élevage. Les moyens financiers nécessaires seront compensés dans leur totalité par le biais d'une réduction des dépenses consacrées aux contrôles laitiers. D'autre part, il est prévu que les organisations qui contribuent de manière substantielle à la préservation des races suisses puissent désormais faire valoir des contributions pour cofinancer des projets de préservation de races suisses, à l'instar des organisations d'élevage reconnues.

L'entrée en vigueur de la révision partielle est prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre prise de position sur la modification de l'ordonnance d'ici au

**10 janvier 2014.**

Nous vous prions de bien vouloir envoyer votre prise de position écrite à l'Office fédéral de l'agriculture, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne ou par courrier électronique à [schriftgutverwaltung@blw.admin.ch](mailto:schriftgutverwaltung@blw.admin.ch).

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.  
Pour toute question, veuillez vous adresser à Mme Corinne Boss (tél. 031 322 55 04).

Office fédéral de l'agriculture OFAG  
Corinne Boss  
Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne  
Tél. +41 31 322 55 04, fax +41 31 322 26 34  
[corinne.boss@blw.admin.ch](mailto:corinne.boss@blw.admin.ch)  
[www.ofag.admin.ch](http://www.ofag.admin.ch)

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Office fédéral de l'agriculture OFAG



Dominique Kohli  
Sous-directeur

Annexe(s):

- Révision partielle de l'ordonnance sur l'élevage (d+f+it)
- Commentaire relatif à la révision partielle de l'ordonnance sur l'élevage (d+f+it)
- Liste des destinataires de l'audition